



NOTE DE PRESENTATION

BREVE ET SYNTHETIQUE

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Partie 1 : Budget Principal

I - Cadre général du budget

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, a modifié l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la publicité des budgets et comptes. Ainsi, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être adossée aux documents budgétaires et être mis en ligne sur le site de la Commune.

La présente note répond donc à cette obligation.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2017

II – Détail des sections

1- Section de fonctionnement

A la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat de fonctionnement se décomposant comme suit :

Les résultats reportés de l'exercice de l'année N-1 :	266 328.80 €
Total des dépenses 2017 :	979 427.95 €
Total des recettes 2017 :	1 172 271.29 €

Soit un excédent de fonctionnement de 459 172.14 €

1.1 Recettes de fonctionnement

L'évolution du montant des recettes de fonctionnement pour 2017, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA2016	CA2017	Variation en €
013- Atténuations de charges	16 770.50 €	22 278.23	5 507.73 €
70- Produits des services	75 046.58 €	67 581.78	- 7 464.80 €
73- Impôts et taxes	592 533.58 €	597 373.12	4 839.54 €
74- Dotations et participations	321 215.48 €	299 750.34	- 21 465.14 €
75- Autres produits de gestion courante	97 444.10 €	94 233.62	- 3 210.48 €
76 – Produits financiers	33.62 €	33.62	0 €
77- Produits exceptionnels	2 170.98 €	63	- 2 107.98 €
042- Opérations d'ordre	9 052.26 €	90 957.58	81 905.32 €
TOTAL	1 114 267.10 €	1 172 271.29 €	58 004.19 €

La diminution des recettes :

- Au chapitre 70 est liée essentiellement à une diminution des recettes de la garderie et de la cantine,
- au chapitre 74 est liée en partie à la diminution de la DGF et du Fonds Départemental de péréquation de la TP,
- au chapitre 75 s'explique par la diminution des indemnités liées aux divers sinistres,
- au chapitre 77 car il n'y a pas eu d'opération de cession en 2017.

L'augmentation des recettes :

- au chapitre 013 est liée au remboursement des salaires des agents qui sont placés en congés de maladie ordinaire ou maladie de longue durée,
- au chapitre 73 provient des taxes additionnelles,
- au chapitre 042 est liée à la neutralisation de l'amortissements de la sortie de l'actif de l'EHPAD.

1.2- – Dépenses de fonctionnement

L'évolution du montant des dépenses de fonctionnement pour 2016, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA2016	CA2017	Variation en €
011 – Charges à caractère général	272 218.47 €	276 256.92 €	4 038.45 €
012 – Charges de personnel	499 953.19 €	508 299.81 €	8 346.62 €
65 – Autres charges de gestion courante	83 093.78 €	87 592.14 €	4 498.36

66 – Charges financières	18 874.40€	14 811.15 €	-4 063.25 €
67 – Charges exceptionnelles	1 773.15 €	1 945.84 €	172.69
042 – Opération d'ordre	7 871 €	90 522.09 €	82 651.09 €
TOTAL	883 783.99 €	979 427.95 €	95 643.96 €

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 95 643.96 € entre 2016 et 2017.

La diminution des dépenses au Chapitre 66 provient de la diminution de l'encours de la dette.

L'augmentation des dépenses au chapitre 042 provient de l'amortissement de la sortie de l'actif de l'EHPAD en 2017.

Les autres chapitres ont connu une légère augmentation.

2- Section d'investissement :

La section d'investissement présente un résultat global excédentaire de 441 407.44 € et comprend des restes à réaliser en dépenses à hauteur de 266 609.28 € et en recettes pour 36 324.55 €.

2.1 Recettes d'investissement

L'évolution du montant des recettes d'investissement pour 2017, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2017
13 – Subventions d'investissement	18 973.42 €
10- Dotations, fonds de concours et divers	16 257.86 €
165 – Dépôts et cautionnement	350 €
27 – Autres immobilisations financières	90 000 €
040 – Opérations d'ordre	90 522.09 €
041 – Opérations patrimoniales	2 661 062.67 €
001 – Solde positif reporté	566 613.19 €
TOTAL	3 443 779.23 €

Les principales recettes de l'année 2017 étaient :

- Le FCTVA sur les dépenses de 2015 pour 5 611.85 €
- Le montant de la Taxe d'Aménagement pour 10 646.01 €
- Les subventions liées aux opérations d'investissement :
 - Subvention du Département pour les travaux de réfection de la noue de l'église pour 4 040 €
 - Subvention du Département pour l'aménagement de l'aire de jeux de la place Adeline pour 11 155 €
 - Subvention de la Région pour la mise en valeur du site de la Villa d'Antone (1^{ère} tranche) pour 3 138.42 €
 - Subvention de l'Etat pour la sécurisation des abords des écoles et du collège pour un montant de 640 €
- Le paiement d'acomptes pour la régularisation de la vente de terrain à Chabanas (90 000 €)

La montant du chapitre 041 est élevé et représente la sortie de l'actif de l'EHPAD.

2.2 – Les dépenses d'investissement

L'évolution du montant des dépenses d'investissement pour 2017, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2017
20 – Immobilisations incorporelles	9 515.18 €
204 – Subvention d'équipement versées	6 839.88 €
21 – Immobilisations corporelles	42 576.87 €
23 – Immobilisations en cours	75 090.15 €
16 – Emprunts	116 329.46 €
040- Opération d'ordre	90 957.58 €
041- Opérations patrimoniales	2 661 062.67 €
TOTAL	3 002 371.79 €

Les principales réalisations de l'année 2017 étaient :

- Pose d'un compteur électrique local service technique (1 294.85 €)
- Acquisition d'étagères local service technique (419.94 €)
- Honoraires architecte Villa d'Antone (241.55 €)
- Installation d'une borne électrique local service technique (860.96 €)
- Pose d'un coffret place Adeline (1 968 €)

- Pose d'un radiateur salle culturelle (454.99 €)
- Acquisition d'une tondeuse John Deere (1 405 €)
- Pose d'extincteurs mairie, garage, salle culturelle et salle Abbaye (843.93 €)
- Réfection de la noue de l'église (12 746.64 €)
- Electrification local service technique (14 628 €)
- Acquisition sécateurs électriques (2 258.76 €)
- Remplacement système d'alarme gymnase (3 255.77 €)
- Acquisition d'un nettoyeur Haute Pression (3 960.84 €)
- Aménagement aire de jeux place Adeline (26 772 €)
- Acquisition climatiseur pour l'école (329 €)
- Adduction téléphonique entreprise Micard (3 144.84 €)
- Acquisition d'un fax pour la mairie (109.79 €)
- Acquisition de deux ordinateurs pour le secrétariat de la mairie (3 072 €)
- Acquisition d'un climatiseur pour la cantine (259 €)
- Pose d'un radiateur salle de l'Abbaye (465.68 €)
- Acquisition d'un disque dur externe pour la mairie (99 €)
- Solde Cristallisation 1^{ère} tranche Villa d'Antone (1 512.94 €)
- Honoraires architecte Villa d'Antone (3 850.80 €)
- Pose d'un miroir (348 €)
- Acquisition défibrillateurs (3 236.52 €)
- Mise en valeur Villa d'Antone – cristallisation 2ème tranche (29 966.22 €)

III – Epargne brute et épargne nette

La capacité d'autofinancement (CAF) est un enjeu majeur pour permettre à notre commune de réaliser des investissements conséquents et maintenir l'attractivité de notre village.

La CAF brute s'est établie en 2017 à 194 663 € contre 124 384 € en 2016 soit une augmentation de 56.50 %.

La CAF nette se situe à 78 334 € en 2017 contre 232 303 € en 2016 soit une diminution de 66.28 %.

IV – Endettement de la commune

Depuis 2010, la commune n'a contracté aucun emprunt. La dette et les charges financières diminuent donc de façon conséquente.

V – Les taux d'imposition

Les taux d'imposition n'ont pas subi d'augmentation en 2017.

Taxes	Taux commune	Taux strate départementale
TH	9.92	.
TFB	18.60	

TFNB	46.49	
------	-------	--

VI – Effectifs de la collectivité

Les effectifs de la commune se répartissent comme suit :

- Agents titulaires :
 - Catégorie B : 2 agents
 - Catégorie C : 12 agents

- Agents non titulaires :
 - CDD : 1 personne

L'augmentation des charges de personnel est due d'une part, à la deuxième augmentation de 0.6% à partir du 1^{er} février 2017 et d'autre part, à la mise en place des mesures PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) qui a augmenté les charges patronales.

Partie 2 : Budget annexe / Assainissement

1- Section de fonctionnement

Les résultats reportés de l'exercice de l'année N-1 : 0 €

Total des dépenses 2017 : 44 478.62 €

Total des recettes 2017 : 90 871.92 €

Soit un excédent de fonctionnement de 46 393.30 €

2- Section d'investissement

Les résultats reportés de l'exercice de l'année N-1 : + 40 298.47 €

Total des dépenses 2017 : 61 715.76 €

Total des recettes 2017 : 745 264.83 €

Soit un excédent d'investissement de 742 850.53 €

Des restes à réaliser sont à noter pour un montant de 1 998 195.33 € en dépenses et 896 959 € en recettes dans le cadre des travaux de mise aux normes de la station d'épuration.

Le Maire,
Stéphane PATIER

